



PLATE -FORME REVENDICATIVE

FO JUSTICE **CP Fleury-Mérogis**

Les agents pénitentiaires du Centre Pénitentiaire de Fleury-Mérogis exercent leurs missions dans des conditions de plus en plus difficiles. Face à l'usure professionnelle, au manque de reconnaissance et à la dégradation continue des conditions de travail, il devient urgent de rappeler nos droits, nos attentes et nos revendications légitimes.

Cette plateforme revendicative locale en 17 points a pour vocation de donner **une voix collective aux personnels de toutes catégories, et de promouvoir un dialogue social équitable et constructif.**

1. Effectifs et surcharge de travail

- **Comblement des postes vacants** non pourvus il manque près de **240 agents (197 surveillants/20 BCE/21 CDC).**
- **Augmentation du ratio détenus/agents**, mettant en péril la sécurité et la qualité du travail.
- **Exigence d'un plan de renforcement des effectifs permanents** et d'un suivi annuel des besoins par pôle et par structure.

2. Conditions et cycles de travail

- **Planning instable et rotations excessives.**
- **Prévisionnel du planning sur 3 mois minimum**
- **Non-respect des cycles de travail équilibrés.**
- **Fin du matin-nuit.**
- **Revendication d'un cadre horaire plus humain, respectueux du repos, de la vie familiale et de la santé physique et mentale.**

3. Respect et reconnaissance des personnels

- Climat hiérarchique souvent dégradé.
- Manque de reconnaissance du travail accompli.
- Nécessité d'un plan interne de respect mutuel et de prévention des tensions entre agents /encadrants/ cadres.

4. Sécurité et agressions

- Hausse inquiétante des agressions verbales et physiques.
- **Renforcement des effectifs des psychologues** pour un meilleur suivi des agents.
- **Renforcement d'un protocole clair** de prise en charge post-agression et d'un accompagnement systématique.
- **Déploiement des bombes incapacitantes/ PIE/ caméras-piétons.**

5. Formation et accompagnement professionnel

- Formations inadaptées ou inexistantes pour certaines fonctions.
- **Besoin d'une formation continue obligatoire et qualifiante.**
- **Valorisation de la polyvalence et des parcours internes.**
- **Création d'un statut des tuteurs de stage.**

6. politique de Logement et qualité de vie

- **Exigence d'un plan logement spécifique** pour les personnels pénitentiaires de Fleury-Mérogis.
- **Création d'un quatrième foyer hôtel.**
- **Extension et rénovation de l'unité de vie.**
- **Rénovation et équipement de la salle de musculation du gymnase.**
- **Réhabilitation du terrain de football et de la piste d'athlétisme du domaine.**
- **Installation de bornes électriques** sur les différents parkings.
- **Revoir la politique de la petite enfance** avec la mairie de Fleury-Mérogis **pour une augmentation des places en crèches** en prenant en compte les horaires atypiques.
- **Gratuité des transports en Île-de-France.**

7. Absentéisme et santé au travail

- Taux d'absentéisme élevé lié aux conditions de travail.
- **Besoin d'un audit indépendant** sur les causes de l'usure professionnelle et des arrêts maladie en lien avec la médecine de prévention.
- **Plan local santé au travail.**
- **Renforcement de la médecine de prévention** pour répondre aux attentes des personnels et les exigences de la taille du CP de Fleury-Mérogis.

8. Justice sociale et équité

- Inégalités dans la répartition des primes, mutations et avantages.
- **Demande d'un plan d'équité et de transparence dans la gestion des carrières, mutations et bonifications.**
- **Récompenser davantage les agents sur leur manière de servir.**

9. Gestion et cogestion

- Dysfonctionnements dans la gestion des équipes.
- Nécessité d'une **cogestion concertée entre personnels, encadrement et administration.**
- Mise en place d'un **comité de concertation interne** à Fleury-Mérogis.

10. Congés bonifiés et égalité de traitement

- Difficultés récurrentes dans la gestion et la validation des congés bonifiés.
- Injustices dans les délais d'attribution et les remplacements d'agents.
- **Non-imposition des dates de congés bonifiés.**
- **Exigence d'un cadre clair, équitable et transparent** pour le traitement des congés bonifiés, garantissant le respect des droits de chacun.
- **Mise en œuvre d'un TCCBS** (*taux de calcul de compensation de besoins de services*) **évalué à 24 %** pour prendre en compte la spécificité de notre établissement pénitentiaire.

11. Maison d'Arrêt des Femmes (MAF) : un secteur en souffrance

- Conditions de travail particulièrement dégradées à la MAF.
- Infrastructures vétustes, espaces de travail inadaptés, surcharge des effectifs féminins.
- Absence d'un véritable plan de rénovation ambitieux et planifié.
- **Nécessité d'une modernisation urgente des locaux et d'une revalorisation du travail des agents affectés à la MAF, souvent invisibilisés mais essentiels au bon fonctionnement de l'établissement.**

12. Le Greffe : surcharge, manque d'effectifs et insécurité juridique

- Manque chronique d'effectifs face à une charge administrative en constante augmentation.
- Multiplication des tâches : gestion des écrous, mouvements, procédures judiciaires, extractions, contentieux, etc.
- Risques accrus d'erreurs en raison du volume de travail disproportionné et de l'absence de moyens humains adaptés.
- Insécurité juridique croissante pour les agents, exposés à des responsabilités lourdes sans accompagnement suffisant.
- **Exigence d'un renforcement urgent des effectifs au greffe, d'une formation spécifique sur les procédures juridiques, et d'une clarification des responsabilités pour protéger les agents.**
- **Prise en compte des risques psychosociaux.**
- **Audit spécifique au greffe.**
- **Valorisation des agents de ce secteur.**

13. Sécurisation périmétrique et lutte contre les trafics

- **Nécessité d'un renforcement immédiat de la sécurisation périmétrique** du centre pénitentiaire.
- Multiplication des jets de colis par drones, intrusions et trafics aux abords du site.
- **Création d'une brigade locale spécifique anti-drone.**

- Demande de la **création d'un poste de police avancé** en lien direct avec le CP de Fleury-Mérogis pour intervenir rapidement en cas d'incident.
- Mise en place **d'une coopération renforcée** avec la préfecture, la gendarmerie et nos partenaires institutionnels afin de lutter efficacement contre les trafics, les projections et les complicités externes.
- **Élaboration d'un plan global de renforcement de la sécurisation** du périmètre incluant vidéosurveillance, éclairage, patrouilles et coordination interservices.

14. Anticipation de la réouverture du Centre de Détention (CD)

- Réouverture prochaine du Centre de Détention nécessitant une **anticipation rigoureuse des besoins humains et matériels**.
- Risque d'aggravation de la surcharge actuelle si les effectifs ne sont pas renforcés en amont.
- **Exigence d'un plan de recrutement spécifique avant la réouverture**, afin de combler les postes vacants et d'assurer une montée en charge progressive.
- **Nécessité d'une concertation préalable avec les personnels** pour adapter les organisations de service, les affectations et la logistique interne.
- Demande d'un **engagement ferme de l'administration** sur les effectifs, les moyens techniques et la planification opérationnelle du redémarrage du CD.

15. Les personnels administratifs « un personnel oublié » par les différentes réformes.

- **Revalorisation indemnitaire IFSE** (*Indemnités de Fonction, de Sujétions et d'Expertise*) pour tous les personnels administratifs.
- **Suppression de l'abattement IFSE** appliqué aux personnels des services déconcentrés de la DAP.
- **Plan de requalification / promotion de corps** : Passage massif des personnels de catégorie C (adjoints administratifs) vers B (secrétaires administratifs), puis B en A (attachés).
- **Transparence et égalité de traitement et des primes (CIA)** (*Complément Indemnitaires Annuelle*)

- **Reconnaissance** des missions réellement exercées.
- FO Justice demande **un suivi** concret et transparent du **protocole signé**.

*Pour information **FO Justice a signé un protocole**, validant une revalorisation de l'IFSE à compter du 1^{er} janvier 2025 : + **600€ brut/an pour les adjoints administratifs (catégorie C)**, + **700€ brut pour les secrétaires administratifs (B)**, + **800€ pour les attachés administratifs**. Le protocole prévoit un plan de requalification à terme (2026-2029), **1000 adjoints administratifs devront pouvoir accéder au corps de secrétaires administratifs**.*

16. Les personnels d'insertion et de probation « un personnel pas assez entendu ».

L'une des conséquences de la surpopulation carcérale est l'augmentation du nombre de suivi de dossiers rendant difficile et anxiogène le travail des personnel affectés au SPIP de notre établissement.

Par ailleurs, les récentes affaires médiatiques ont montré l'énorme responsabilité qui pèse sur ce corps qui est souvent pointé du doigt.

Ainsi, **les risques psychosociaux sont omniprésents** dans l'environnement professionnel de ce service et doivent être **prise en compte dans le management de la hiérarchie à tous les niveaux**.

17. les personnels techniques.

Les personnels du CP de Fleury-Mérogis demandent un changement profond, fondé sur le respect, l'équité, la sécurité et la reconnaissance. Et notamment une **réforme à la hauteur de la spécificité de cette filière et une revalorisation de ce corps**.

En conclusion, Cette plateforme est un appel à la mobilisation collective, à la solidarité professionnelle, et à un dialogue social renouvelé.

Restons lucides, unis et attachés à la vérité des faits.

L'avenir de notre profession mérite mieux que des illusions.

